

PRESENTS : Serge DEUILHÉ, Maire, Catherine LOUIT, Adjointe au Maire déléguée au dialogue citoyen
Jean-Claude RISPAL, Gilles OUGANA, Yves MARTIN, Dominique BERNADICOU, Margaret LACASSIN,
Philippe MOULIN, Anne LALLOUE, Michelle DEHOVE

ABSENTS : Serge BRAVO, Denis PEYRARD, Maryse LARPIN

Salle du Conseil Municipal, 9h00

M. le Maire accueille le Conseil des Sages par des propos introductifs et remercie les personnes présentes.
Il est rappelé certains points du règlement du Conseil des Sages notamment, quant à la tenue d'une séance plénière par an ainsi que le mode de fonctionnement en lien avec les élus locaux.
Le conseil des sages a la possibilité d'intervenir une fois par an en conseil municipal pour présenter l'avancée des projets.

Un remerciement est fait à l'attention de M. Rispal pour la qualité des comptes rendus faits par le conseil des Sages.
La parole est donnée à M. Rispal.
Il s'appuie sur un diaporama pour présenter les différents travaux réalisés par le conseil, il précise que le conseil est aujourd'hui composé de 11 personnes.
La liste des membres du Conseil des Sages sera ajoutée sur le site de la mairie, dans l'intitulé « Conseil des Sages »
Il est précisé que le Conseil des Sages va bénéficier d'un mail « générique institutionnel » : conseildessages@saint-lys.fr.

➤ Retour sur les travaux du CDS :

- 7 réunions se sont tenues depuis le début de l'année, elles ont toutes fait l'objet de compte rendu.
Certaines demandes ont été suivies d'action d'autres ne sont pas encore abouties, il y a un travail partenarial avec les élus et les services de la mairie à continuer.
Il est rappelé que toutes les demandes d'interventions doivent faire l'objet d'une demande sur le site de la mairie, afin que l'on puisse en assurer une traçabilité.
Certains membres du Conseil des Sages ont notamment rencontré le service urbanisme et Mme Bruniera et ont apprécié les informations données.

➤ Recensement des problématiques :

Il est précisé que toutes les problématiques sont traitées au cas par cas, la réglementation ne permettant pas parfois de répondre de manière rapide et simple malheureusement.
Quelques points sont soulignés et il est proposé que ces points soient transmis de nouveau aux services afin d'en assurer le suivi. Pour le signalement des problèmes rencontrés, l'utilisation du site de la mairie est une solution plus directe.
Cependant, il est rappelé que tous les sujets ne peuvent être traités rapidement.

Concernant la voirie, Monsieur le Maire rappelle qu'une étude de circulation est en cours qui devrait permettre à terme de résoudre certains problèmes.

- Rencontre du CMJ avec M Martin pour une éventuelle vidéo concernant les vestiges historiques de Saint-Lys
- Le CDS va mettre à disposition des fiches de visite de l'Eglise.
- Les panneaux présentant l'historique de la commune ont été réalisés par le service culture de la mairie, et les documents peuvent être donnés par ce service.
- Participation des enfants aux commémorations : projet relancé

➤ **Grands projets à venir :**

Le CDS fait part de sa volonté d'être associé aux grands projets portés par la mairie :

- **La révision du PLU** : les documents présentés en CM sont mis en ligne sur le site de la mairie.
- **La déclinaison de la loi Climat et Résilience (ZAN zéro artificialisation nette)** sur le territoire de Saint-Lys
M. le Maire a demandé à la DDT de tenir une réunion publique, la date programmée pour le 18 septembre a été annulée (il n'y a pas de confirmation de date à ce jour).
- **Le Bourg-Centre :**
 - Le projet fait l'objet d'une actualisation,
 - Un diagnostic archéologique est prévu en lien avec la DRAC (direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie)
 - L'opération réfection des couches de goudron sera réalisée en tenant compte des difficultés liées au patrimoine
 - La végétalisation du centre-ville, ainsi que l'installation de racks à vélo doivent être intégrés au projet et tenir compte de l'ABF.
 - Café de France : un bureau d'études a été retenu le travail va démarrer à partir de septembre, il est prévu un volet concertation.

➤ **Autres projets :**

Le CdS propose de mettre les anciens noms des rues sous le nom actuel en lien avec l'histoire de St Lys. Des fiches de visites de l'église pourraient être réalisées par le CdS et mises à disposition des visiteurs

Le CdS a rencontré le CMJ. Ils ont décidé de produire une vidéo historique. Une visite des vestiges historiques est prévue pour les jeunes par un membre du CdS.

Le conseil des sages a fait part qu'un travail collaboratif pouvait être conduit en partenariat avec le conseil Local de la Transition Ecologique (CLTE).

Il a été précisé le rôle qu'allait jouer le conseil de sages sur l'action « budget participatif ». Si le conseil des sages ne propose pas de projet il peut désigner une à 2 personnes pour faire partie du comité de suivi qui évalue la pertinence des projets.

Le CdS souligne sa présence aux cérémonies commémoratives. Monsieur le Maire informe de la possibilité d'intégrer une intervention du CdS lors des cérémonies s'il y a quelque chose de préparé. Le CdS regrette l'absence d'élèves lors de ces cérémonies. C'est un travail à relancer avec les enseignants.

Monsieur le Maire fait un point sur le CPAR.

En conclusion, Mr Rispal parle d'un bilan mitigé de leur action. C'est une première année qui s'est cependant bien passée dans l'ensemble.

Mme Louit invite les membres du CdS à présenter leur bilan lors d'un conseil municipal de fin d'année. Après un tour de table, tous les membres présents font part de leur volonté de continuer leur mandat. Madame Louit invite le CDS à proposer des articles à publier dans le magazine local, et remercie avec M. le Maire le CDS, de la richesse de leurs propositions et d'interventions en dehors de ce qui se faisait déjà.

Fin de la réunion à 11h00